



GDON du Libournais
BP 15 - 14 rue Guadet - 33330 Saint-Emilion
Email : animateur@gdon-libournais.fr
Tel : 06 82 43 69 81

Bulletin Technique 06

Le 14 mai 2020

Le GDON du Libournais est contributeur du BSV Aquitaine. Ce bulletin prend en compte le [BSV Nouvelle Aquitaine Viticulture 08 du 12 mai 2020](#).

Les estimations des niveaux de pression et de risques présentées dans ce bulletin sont établies sur la base de réseaux d'observation menés dans le cadre de protocoles standardisés. Ces données sont analysées par des techniciens spécialisés en épidémiologie-surveillance. Les résultats diffusés représentent une tendance générale de la situation au vignoble. Elle ne peut se substituer à une analyse des risques individuelle et nécessite d'être adaptée aux spécificités de chaque parcellaire.

Le suivi de notre réseau de pièges est réalisé en collaboration avec la FREDON Aquitaine, les groupes Vitivista, Ets Touzan, Soufflet Vigne et les ADAR de secteur. Le suivi des maladies cryptogamiques et la modélisation des risques sont réalisés en collaboration avec l'IFV Blanquefort et Géosens.

L'ESSENTIEL EN QUELQUES MOTS

Phénologie	Stade moyen boutons floraux séparés
Tordeuses	Fin du 1 ^{er} vol, suivi des glomérules à venir
Mildiou	Risque important vu les contaminations en cours
Black rot	Forte expression de symptômes, protection spécifique à mettre en place sur parcellaire touché
Oïdium	Vignoble atteignant le stade de forte sensibilité et conditions à venir favorables, protection à mettre en place jusqu'à la nouaison
Flavescence Dorée	Consignes individuelles disponibles (zones et dates de traitement)



Synthèse météorologique

SYNTHESE METEO DE LA PERIODE du 07 au 13 mai

Un temps chaud et ensoleillé s'est maintenu jusqu'au samedi 09 mai (T°C moy=20°C, min : 15, max : 27) avant une dégradation pluvieuse d'une ampleur exceptionnelle associée à une baisse importante des T°C (moyenne = 12°C). Les cumuls pluviométriques ont été enregistrés entre le 09 et le 13 mai, mais sont majoritairement associés à la journée du 10 mai. Ils varient entre 58,9 et 101 mm sur la période en fonction des sites.

Tableau 1 : Données météorologiques : du 07 au 13 mai

STATIONS- Lieux dits (07 au 13 mai 2020)	Température Min. obs.	Température Max. obs.	Température Moyenne	Précipitation (Cumul en mm)
BELVES DE CASTILLON-Puy-Arnaud	7.4	26.1	15.8	82.6
GARDEGAN et T.-Mattetournier	7.6	27	15.5	58.9
LIBOURNE-Garderose	8	27.2	16.2	68
LUSSAC-secteur Mayne Blanc	7.6	26.6	15.6	64
MONTAGNE-Goujon	7.3	27	15.5	88.5
NEAC-Lavergne	7.7	27.2	15.7	98.2
POMEROL-Evangile	7.7	27.3	15.9	78.5
ST CHRISTOPHE-Fombrauge	7.6	25.5	15.8	91.2
ST EMILION-Grand Barrail	7.5	26.3	15.7	89
ST ETIENNE DE LISSE-Mangot	7.7	25.9	15.8	101
VIGNONET-ST PEY-La Vergne *	7.5	27	15.9	97.5

Météo prévisionnelle (sources CIVB, Météociel, Météo Blue) : du 14 au 21 mai 2020

Retour progressif d'un temps durablement chaud, sec et ensoleillé. Les minimales avoisineront les 10°C et les maximales, de 21°C le samedi 16 mai, atteindront 27°C le mercredi 20 mai. Aucun épisode pluvieux n'est prévu avec certitude pour le moment, certains modèles identifient une possible dégradation le samedi 23 mai.



Phénologie au vignoble

Date d'observation : lundi 11 mai

Le stade phénologique moyen observé était boutons floraux séparés et variait entre 6-7 feuilles étalées et début floraison pour les parcelles les plus précoces. La moitié des parcelles suivies ont maintenant atteint ou dépassé le stade boutons floraux séparés alors que les 2 parcelles touchées par la grêle du 17 avril présentent une pousse ralentie.



Observation des ravageurs

SUIVI DES VOLS DE TORDEUSES EN 2020 : PERIODE du 7 au 13 mai

Vol de Cochylis

Aucune capture de Cochylis n'est recensée cette semaine. Le premier vol semble terminé et a été très peu marqué sur notre territoire : le pic de vol est enregistré autour du 13 avril avec une moyenne de capture de 0,8 papillon / piège / semaine.

Vol d'Eudémis

Les captures d'Eudémis restent faibles cette semaine, seuls 24% des pièges captent au moins un papillon pour une moyenne de 0,7 individu / piège / semaine, les pièges alimentaires n'ont enregistré aucune capture. Ce premier vol résiduel est situé sur les communes de Belvès de Castillon, Puisseguin et Saint Philippe d'Aiguille et dans une moindre mesure sur Lussac, Montagne et Saint Cibard. Le premier vol semble malgré tout terminé, avec un pic identifié autour du 16 avril (voir [courbe de vol](#)). Un état des lieux des pressions de première génération par comptage de glomérules sera effectué dans les semaines à venir. Pour rappel l'observation de la présence de glomérules permet d'évaluer la pression à la parcelle et de prévoir la stratégie de lutte à mettre en place en 2eme génération.



Flavescence Dorée

Les cartes des traitements obligatoires 2020 sont disponibles sur [notre site internet](#) et les courriers individuels de consignes de traitements sont normalement acheminés. **Une partie de ces courriers, datés du 24 avril, ait pris du retard dans l'acheminement. Si vous n'avez pas reçu votre courrier, merci de nous contacter pour un envoi par e-mail (en nous précisant votre Raison Sociale et votre n°EVV):**

Antoine VERPY : animateur@gdon-libournais.fr

Victor SOHIER : v.sohier@gdon-libournais.fr

Observation de larves

Les émergences de larves se poursuivent, avec une population de 28 larves / 100 feuilles observée à Saint-Emilion. Les deux premiers stades larvaires sont visibles.

Zones de Traitement Obligatoire

Les cartes des traitements obligatoires 2020 sont disponibles sur [notre site internet](#) et les courriers individuels de consignes de traitements sont désormais acheminés.

Dates de Traitement Obligatoire

Les dates de traitements obligatoires sont désormais déterminées et précisées dans les tableaux de la page suivante. **Elles sont particulièrement précoces compte tenu de l'avancement des éclosions observé en 2020.** Le détail des consignes de traitement est disponible [en cliquant ici](#).

Les périodes optimales de traitement sont les suivantes :

Parcelles contaminées par la FD en 2019 : Déclencher le 1^{er} traitement dès le début de la période (20-25 mai)

Parcelles non contaminées : prévoir un déclenchement du 1^{er} traitement en fin de période pour que le maximum de larves soient présentes au moment de l'intervention (autour du 1^{er} juin dans les secteurs et autour du 05 juin dans la zone de régulation)

DATES DES TRAITEMENTS POUR LES INSECTICIDES DE SYNTHÈSE (VITICULTURE CONVENTIONNELLE)			
LOCALISATION DES PARCELLES (selon courrier du 24 avril 2020)	1er traitement larvaire	2ème traitement larvaire	3ème traitement <u>sur</u> <u>adultes</u>
Parcelles contaminées Flavescence Dorée et non traitées en 2019	OBLIGATOIRE ENTRE le 20 et le 26 mai	OBLIGATOIRE 14 jours après le 1 ^{er} traitement	OBLIGATOIRE à partir du 22 juillet 2020
Parcelles situées dans les SECTEURS : BELV01, CAST01, COND01, FRAN01, GARD01, LAL03, LIB01, LUS01, LUS02, LUS03, LUS04, LUS05, MONB01, MONT01, MONT02, NEAC01, PUI01, PUI03, PUI04, SALL01, SALL02, SALL03, STCI01, STEM01, STEM02, STET01, STMA 01, STPHI01, STSU01, STSU02, STSU03, STSU04, STSU05, STSU06, STSU07, STSU08, TAYA01, Zone_ART	OBLIGATOIRE ENTRE le 20 mai et le 2 juin	AUCUN	SELON INSTRUCTIONS DU GDON (courrier à suivre fin juillet / début août)
Parcelles situées en zone de Régulation	OBLIGATOIRE ENTRE le 20 mai et le 15 juin	AUCUN	AUCUN

DATES DES TRAITEMENTS POUR LES UTILISATEURS DE PYREVERT (VITICULTURE BIOLOGIQUE)			
LOCALISATION DES PARCELLES (selon courrier du 24 avril 2020)	1er traitement larvaire	2ème traitement larvaire	3ème traitement <u>larvaire</u>
Parcelles contaminées FD et non traitées en 2019	OBLIGATOIRE ENTRE le 20 et le 26 mai	OBLIGATOIRE 7/10 jours après le 1 ^{er} traitement	OBLIGATOIRE 7/10 jours après le 2 ^{ème} traitement
Parcelles situées dans les SECTEURS : BELV01, CAST01, COND01, FRAN01, GARD01, LAL03, LIB01, LUS01, LUS02, LUS03, LUS04, LUS05, MONB01, MONT01, MONT02, NEAC01, PUI01, PUI03, PUI04, SALL01, SALL02, SALL03, STCI01, STEM01, STEM02, STET01, STMA 01, STPHI01, STSU01, STSU02, STSU03, STSU04, STSU05, STSU06, STSU07, STSU08, TAYA01, Zone_ART	OBLIGATOIRE ENTRE le 20 et le 26 mai	OBLIGATOIRE 7/10 jours après le 1 ^{er} traitement	AUCUN
Parcelles situées en zone de Régulation	OBLIGATOIRE ENTRE le 20 mai et le 02 juin	OBLIGATOIRE 7/10 jours après le 1 ^{er} traitement	AUCUN

Maladies Cryptogamiques

DATE D'OBSERVATION DES TEMOINS NON TRAITES (TNT) : le 11 mai 2020

Le réseau est constitué de 15 TNT suivis par le GDON. Ces placettes sont situées à Lalande de Pomerol, Libourne, Pomerol, Montagne (2), Lussac, Puisseguin, Saint Emilion (3), Saint Etienne de Lisse, Saint Pey d'Armens, Saint Magne de Castillon, Gardegan et Tourtirac et Tayac dans des parcelles de cépage Merlot Noir.

OBSERVATIONS GENERALES DES MALADIES FONGIQUES

SYNTHESE DES RISQUES CRYPTOLOGAMIQUES du 14 au 20 mai

Mildiou : forte expression des contaminations, conditions climatiques à suivre non favorables mais le renouvellement de la protection est impératif en fin de rémanence car il est possible que de nombreux symptômes apparaissent dans les jours à suivre, y compris dans les parcelles traitées

Black rot : protection spécifique à mettre en place sur les parcelles avec présence régulière de symptômes.

Oïdium : conditions à suivre plus favorables. La protection doit débuter sur les parcelles approchant de la floraison.

DETAIL DES RISQUES CRYPTOLOGAMIQUES PAR THEMATIQUE

MILDIOU	
Des symptômes ont-ils été observés ?	<p>Une forte expression de symptômes est observée cette semaine, tous nos TNT sont touchés avec des fréquences sur feuilles variant de 2 à 37% pour une moyenne de 10%, et une intensité qui reste pour l'instant faible (moyenne = 1%). La moitié présente également des symptômes de rot gris, avec une fréquence variant de 1 à 17% et une intensité moyenne inférieure à 1%. Selon les modèles, ces symptômes sont les résultats des pluies contaminatrices du 30 avril au 2 mai.</p> <p>Des symptômes sont également observés dans le parcellaire traité, la plupart du temps sans conséquence, mais quelques parcelles ayant subi un défaut de protection peuvent déjà présenter des contaminations importantes.</p>
Des incubations sont-elles en cours ?	<p>Les deux modèles consultés divergent sur les incubations en cours : selon Vitimeteo, seules les contaminations liées aux pluies du 9 au 13 mai sont encore en incubation (sortie entre le 18 et le 20 mai) alors que Potentiel Systeme (IFV) considère que toutes les contaminations issues des pluies précédentes (30 avril – 2 mai) ne sont pas encore exprimées et prévoit de nouvelles expressions entre le 18 et le 25 mai.</p>

MILDIU	
Contaminations prévues dans les prochains jours par les modèles	Le retour de conditions sèches fait fortement baisser le risque mildiou, les deux modèles ne prévoient pas de contaminations primaires jusqu'au 20 mai. De légers repiquages pourraient avoir lieu sous des conditions de fortes humidités, en présence de sporulations dans des parcelles déjà touchées.
Conclusion	<p>La semaine prochaine permettra de faire un premier état des lieux des contamination sur votre parcellaire. La protection contre le mildiou doit faire l'objet d'un renouvellement soigné dès la fin de rémanence des spécialités utilisées et avant toute nouvelle pluie contaminatrice. La fréquence de renouvellement doit prendre en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les cumuls de pluie pour les produits de contact - la réduction éventuelle des intervalles entre traitement des spécialités systémiques si les fins de rémanence sont prévues au cœur des pluies - le niveau de contamination observé sur le parcellaire

BLACK ROT	
Des symptômes ont-ils été observés ?	<p>Une sortie généralisée des symptômes de Black rot sur feuille est observée cette semaine. 10 TNT sur 15 sont concernés (contre 2 la semaine précédente), avec une fréquence moyenne de 5%. Sur les 2 placettes touchées précédemment, la fréquence a progressé de 2 à 20%.</p> <p>Des symptômes réguliers peuvent également être observés sur certains parcellaire traités.</p>
Incubations et Contaminations prévues dans les prochains jours par les modèles	Les conditions météorologiques deviennent moins favorables au black rot mais des incubations sont probablement en cours.
Conclusion	Une surveillance des contaminations sur son parcellaire est nécessaire, la présence de symptômes foliaires réguliers conditionnant la mise en place d'une protection spécifique contre la maladie par l'intermédiaire d'anti-oïdium ou anti-mildiou disposant d'une efficacité complémentaire sur le black rot

OÏDIUM	
Atteinte du stade de réceptivité	La grande majorité des parcelles a atteint le stade boutons floraux séparés, début de la phase de grande sensibilité des grappes à l'oïdium.
Des symptômes ont-ils été observés ?	Aucun symptôme observé à ce jour.
Des incubations sont-elles en cours ?	Depuis la mi-avril, la succession de pluies de forte intensité est particulièrement défavorable à la maladie.
Evaluation du risque dans les jours à suivre	Les conditions météorologiques à suivre redeviennent petit à petit favorables à la maladie.

OÏDIUM

Conclusion

Le vignoble atteint le stade de grande sensibilité et les conditions climatiques à venir sont moins défavorables à la maladie. Malgré un risque général faible en l'absence de détection de contamination primaire à l'échelle de la Gironde, la mise en place d'une protection sans faille durant la floraison est nécessaire.

L'équipe du GDON du Libournais